



Bruxelles, le 29/07/2021

<Organisation>

Par e-mail :

Nos références : 2021-07-27-SDG-Cartoons-Courrier-BDF-Membres
Votre correspondant : Olivier Magritte
Annexes : Annexe-SDG-Cartoons-Communication-Point-Situation

Objet : SDG-Cartoons : Diffusion

<Madame, Monsieur>

Les cartoons SDG sont désormais finalisées. Cela a été un parcours beaucoup plus compliqué que prévu.

Pour pouvoir être utilisés à l'échelle de la Belgique, ils ont été adaptés de la manière suivante :

- Bande son en français, néerlandais et allemand
- Sous-titres en français, néerlandais et allemand
- Langue des signes française de Belgique, flamande et allemande
- Eléments d'audiodescription

De fin mai à mi-juillet, le secrétariat a multiplié les contacts pour obtenir de l'espace télévisuel afin d'exploiter ces outils de la manière la plus large possible. Les résultats ne sont malheureusement pas très concluants, tant au niveau des chaînes de télévision nationales qu'au niveau des télévisions régionales et communautaires.

Le conseil d'administration du BDF a jugé que les coûts s'avèrent trop élevés. Vous lirez à ce propos la note de synthèse jointe en annexe (SDG Vidéo – Exploitation - Etat de la situation au 15/07/2021).

Le conseil d'administration a décidé d'aller de l'avant au niveau de l'utilisation des cartoons sur Internet et sur les médias sociaux. Voici la proposition :

- **Période de diffusion**
 - Octobre-novembre 2021
 - Cela permettra de se situer entre la période que le fédéral utilise généralement pour communiquer sur les SDGs (fin septembre) et les Journées européennes des personnes en situation de handicap (3 décembre)

- **Logique de diffusion**

- Chaque semaine, un cartoon sera placé sur le site du BDF (sur base des « lundis ») : 4/10 – 11/10 – 18/10 – 25/10 – 1/11 – 8/11 – 15/11)
- Jour idéal à définir
- Ordre des cartoons à définir
- En support : une fiche explicative en cours de rédaction sur base des notes de position CSNPH, des publications des conseils d'avis régionaux et des rapports alternatifs BDF...
- Relai par les organisations membres du BDF
- Cela permettra de mettre un focus régulier sur des aspects précis de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de souligner le rôle important de votre organisation sur le terrain

- **Ce que le BDF vous demande**

- Pouvez-vous placer ces cartoons sur votre site internet et les relayer sur vos médias sociaux, idéalement selon le même planning ? (Diffuser cela selon un autre calendrier serait très bien aussi mais réduirait l'effet de masse)
- Pouvez-vous relayer le contenu des fiches explicatives, éventuellement en les adaptant en fonction des réalités de votre public ?
- Pouvez-vous suggérer à vos membres de relayer cela sur leurs médias sociaux ?
- Pouvez-vous convaincre d'autres organisations de relayer ces cartoons ou certains de ces cartoons ? Ce serait certainement un plus, dans une logique de « handistreaming ». Par exemple, des organisations qui défendent l'inclusion, sont actives dans la lutte contre la pauvreté, dans la défense des droits de l'homme, dans la défense des minorités, etc.
- Pouvez-vous informer le secrétariat de la faisabilité à votre niveau et de toute suggestion d'autre utilisation ?

De son côté, le secrétariat du BDF prendra contact de manière spécifique avec plusieurs organisations pour leur demander de s'associer à la démarche :

- SPF Sécurité sociale (DG PH)
- VAPH - Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap
- AVIQ – Agence pour une vie de qualité
- Iriscare
- Dienststelle für Selbstbestimmtes Leben
- Unia
- BAPN – Réseau belge de lutte contre la Pauvreté
- Délégué aux droits de l'enfant (FWB) et Kinderrechtencommissariaat (Vlaams Gewest)
- Conseil Fédéral pour le Développement Durable (CFDD)



Bruxelles, le 29/07/2021

- Institut Fédéral pour le Développement Durable (IFDD) : demande en cours pour pouvoir participer à la Conférence SDG 2021 avec un focus handicap
- Les cabinets ministériels concernés, chacun en lien avec le cartoon qui touche plus particulièrement ses compétences (voir annexe : SDG Vidéo – Exploitation - Etat de la situation au 15/07/2021)

Toutes les informations sur le projet et sa diffusion concrète peuvent être obtenues auprès d'Olivier Magritte, olivier.magritte@minsoc.fed.be – 0470 13 14 36.

Recevez, <Madame, Monsieur>, nos salutations les meilleures.

Gisèle MARLIERE
Secrétaire générale

Pierre GYSELINCK
Président